LE MESSAGE DE LA PREMIERE SECRETAIRE PARLEMENTAIRE DE L’ASSEMBLEE NATIONALE HONORABLE **DOMANI DORE**, A L’OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DU **PARLEMENTARISME** LE 30 JUIN 2021

Instituée en 2018 par une résolution de l’Organisation mondiale des Nations Unies après la fondation de l’union parlementaire le 30 juin 1889, cette journée est dédiée à l’exercice qui consiste à passer en revue les progrès réalisés par les parlements en vue d’atteindre certains objectifs clés pour être plus représentatif et évoluer avec leurs temps, notamment en procédant à des auto évaluations, en veillant à inclure davantage de femmes et de jeunes parlementaires et en s’adaptant aux nouvelles technologies.

A cet égard, les parlements nationaux doivent jouer leurs partitions afin de se joindre à cet idéal qui se résume comme suit : le parlement incarne la démocratie.

Cette institution qui illustre la participation du peuple, a le devoir d’être compétitive à la dimension des attentes des mandants.

En Guinée, notre assemblée nationale qui est à sa 9ème législature dirigée par le Président **Amadou Damaro Camara** mérite tout autant d’user de cette journée pour présenter une ébauche pour ne pas dire un rapport d’activités illustrant sa première année d’exercice à l’attention d’un peuple qui s’approprie audacieusement et jalousement de la pratique démocratique.

Comme le voudrait donc la pratique parlementaire, le bureau de l’assemblée nationale s’est attelé à l’élaboration d’un plan stratégique quinquennal couvrant la période 2020-2025, représentant notre tableau de bord et qui se résume en cinq axes prioritaires :

1. L’amélioration du cadre de travail de l’assemblée nationale, qui a permis de rendre ses lettres de noblesse à l’institution à l’image d’un peuple sérieux, organisé et à l’ère des nouvelles technologies de l’information et de la communication, entrainant ainsi la dématérialisation et l’archivage électronique de la documentation administrative parlementaire ;
2. Le renforcement des capacités des députés et du personnel parlementaire à travers un vaste plan de formation sur la base d’un diagnostic professionnel émanant d’une direction modernisée en charge des ressources humaines
3. L’amélioration du système de communication parlementaire qui oblige l’ensemble des députés à intégrer la dimension qui est celle de maintenir la proximité avec la base autant sur le plan des échanges physiques que sur une présence en ligne et sur les réseaux sociaux. Pour se faire, une direction en charge de la communication accompagne nos honorables députés à assurer une présence quotidienne sur les réseaux sociaux et de manière plus efficiente et accessible au grand public. Sans oublier l’accès à une connexion internet de haut débit, du matériel informatique (ordinateur portable) à l’ensemble des 114 députés et dans tous les bureaux, pour ne citer que cela.
4. La redynamisation de la diplomatie parlementaire, qui se passe de commentaire ;
5. L’amélioration de la gouvernance administrative et financière du parlement qui est soumise à une pratique extrêment rare qui est celle de la concertation participative au niveau du bureau de l’assemblée nationale au sein duquel le président soumet à débat même ce dont la constitution l’autorise à décider seul, comme la nomination des chefs de services ou encore d’ordonner les dépenses.

Une première année d’exercice charnière, mais ambitieusement fructueuse et jalonnée parfois d’incompréhensions inévitables à mettre au compte d’un très grand nombre de personnalités qui sont à leur première expérience parlementaire et qui au gré du temps apprendront à mieux servir en toute connaissance de cause.

Comment pourrais-je terminer, sans rendre un hommage mérité au Président de la République Prof **Alpha Condé** qui œuvre quotidiennement à valoriser l’ancrage démocratique par la participation des jeunes et des femmes à l’exercice du pouvoir, ce qui me vaut de passer de Ministre de la République, à Député de la nation à moins de 40 ans.

Ma reconnaissance également à Monsieur le Président de l’institution parlementaire, l’honorable ***Amadou Damaro Camara*** pour son leadership non seulement participatif qui favorise la culture d’une gouvernance transparente, qui n’est pas souvent la bienvenue, car les vieilles habitudes ont souvent la peau très dure.
Enfin pour terminer, je ne mise pas seulement sur l’espoir que plus de jeunes et de femmes seront au rendez- vous des grands enjeux électoraux pour la conquête du pouvoir, mais je travaille avec de vaillants jeunes et audacieuses femmes afin de construire une génération égalitaire grâce à un environnement juridique favorable qui est la nouvelle constitution.

Vive le peuple de Guinée !

Vive l’union parlementaire !

Je vous remercie !

*Conakry, le 30 juin 2021*